RAPPORT D'ÉVALUATION | FR

Université de Poitiers

Type : Rapports d'établissements/organismes
Campagne d'évaluation : 2020-2022 (vague B) - **Publié le :** 13/09/2022

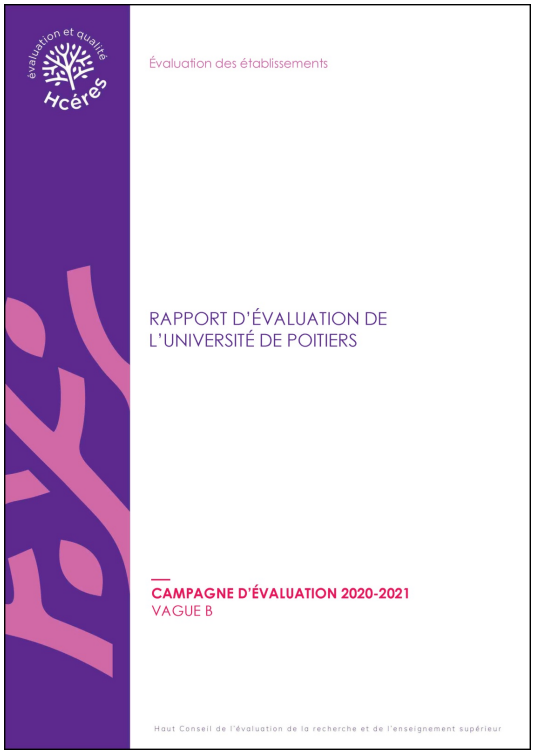

Observations du Président du Hcéres

L'évaluation de l'Université (UP) a été conduite par un comité d'experts présidé par M. Pascal OLIVARD, Professeur des universités en physique, Président de la Fondation UBO, ancien Président de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et de la ComUE Université Bretagne-Loire.

Dans l'ensemble, le comité d'experts salue les efforts de la nouvelle équipe dirigeante pour prendre la réelle mesure des défis auxquels l'établissement fait face. Ainsi, le comité met en lumière des réussites qui constituent autant de points d'appui exemplaires pour s'engager dans la voie du redressement nécessaire. À cet égard, l'UP a fait preuve d'un dynamisme certain dans le cadre des appels à projets du PIA, dans les domaines de la recherche et de la formation, y compris dans le cadre du récent programme structurant Excellences. De même, elle a réussi à obtenir la coordination d'une université européenne autour du projet EC2U du groupe de Coimbra. Son action en matière de valorisation, son interaction avec l'écosystème territorial sont particulièrement saluées par le comité d'experts, qui

note également la qualité de la vie étudiante et de la vie de campus, en cohérence avec la remarquable gestion du parc immobilier, depuis la dévolution du patrimoine à laquelle l'université a été l'une des premières à se porter candidate. Enfin le comité a pu vérifier la mobilisation de la gouvernance et sa lucidité pour conduire les chantiers indispensables, de même que la motivation et l'engagement des personnels qui ont permis de progresser déjà, pour mieux structurer par exemple les services centraux.

Cependant, le rapport d'évaluation met aussi en évidence des insuffisances que le comité regrette d'autant plus que certaines, importantes, avaient déjà été signalées lors de la précédente évaluation. Parmi celles-ci, le comité pointe la faiblesse du système d'information de l'université de Poitiers, malgré des progrès réalisés dans quelques domaines. Ce chantier devrait être pour l'UP la priorité des priorités après deux évaluations soulignant cette lacune. Le comité indique en effet que l'absence d'un diagnostic fondé sur des données est « préjudiciable au développement d'une université autonome », d'autant plus qu'en l'espèce « elle touche à la plupart des références du RAE », qui manque à plusieurs endroits de données et d'analyses. À propos de ce dernier point, le Hcéres tient à insister, d'une manière générale, sur l'importance de ce document. Le RAE permet d'apprécier le degré de maîtrise de son autonomie par l'université. Il est donc essentiel qu'il soit pleinement validé par l'équipe présidentielle et si possible par les instances délibérantes.

Une autre insuffisance importante, indissociable de la précédente, est mise en évidence par le comité, en lien avec la définition du positionnement stratégique de l'établissement et sa déclinaison opérationnelle. Le comité relève que l'université de Poitiers, au cours de la période évaluée, sous la responsabilité de l'ancienne équipe présidentielle, s'est attachée à définir son positionnement politique et sa signature spécifique, mais en des termes qui restent généraux, que l'équipe actuelle entend faire évoluer : une « université durable, partenariale, humaine et inventive », une « université dans la Cité » avec une ambition forte de responsabilité sociétale »…. Le comité note que la déclinaison en objectifs opérationnels manque et qu'en conséquence, l'établissement n'a pu conduire une analyse objective de ses forces et de ses faiblesses, qui lui permette de forger des perspectives, de hiérarchiser ses actions et de définir clairement des priorités qui puissent être partagées avec les composantes et les communautés de travail. L'absence de politique de communication interne n'a pu que renforcer cette faiblesse majeure.

Si les questions du système d'information et de son incidence sur la stratégie de l'Université de Poitiers sont revenues lors de l'évaluation, il en va de même de la question de l'équilibre à trouver entre une vraie politique d'établissement, suffisamment outillée pour être conduite par l'équipe présidentielle, et le degré de subsidiarité nécessaire pour que le besoin de proximité continue à être satisfait. Cet équilibre n'est pas encore trouvé, même si la nouvelle équipe présidentielle s'est attachée à mettre en œuvre des procédures qui améliorent le dialogue entre le centre et les composantes. La difficulté à faire évoluer les équilibres est apparue notamment lorsque cette nouvelle équipe a fixé l'objectif d'opérer une forme de rééquilibrage entre la formation et la recherche pour soutenir ses priorités scientifiques, objectif que le comité d'experts approuve. Là où pour l'établissement la réalisation de cette politique passait exclusivement par une meilleure maîtrise des coûts de l'offre de formation, le comité élargit l'approche à une optimisation plus complète de l'organisation des services et de la gestion des moyens en suggérant d'éviter les doublons entre services centraux et composantes, dès lors que la qualité globale des services rendus par une nouvelle organisation serait prouvée.

Le Hcéres a pris le parti dans cette note, de se focaliser sur les questions déjà signalées lors des évaluations précédentes, qui n'ont pu suffisamment progresser lors de la période sous revue, même si ce choix ne permet pas de donner une vision panoramique du rapport d'évaluation. Le Hcéres entend ainsi souligner, pour l'Université de Poitiers comme pour l'État, les deux questions qui doivent selon lui être impérativement traitées dans le cadre du futur contrat, avec des engagements fermes pour éviter d'avoir encore à y revenir. Ces deux questions, qui sont ici apparues avec une particulière acuité, présentent il est vrai un intérêt pour la communauté universitaire dans son ensemble à un moment où il est de nouveau question de renforcer l'autonomie des établissements et donc de reconsidérer les conditions qui rendront possible ce renforcement.

Télécharger le fichier
Rapport Hcéres - Université de Poitiers
(2.36 Mo) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0860856N-DECT-ETAB220022900-036847-RD.pdf)